

FICHE TECHNIQUE

Noël au Feu de Bois – Réf : 27-RW18

Date : du mercredi 23 décembre 2026 au dimanche 27 décembre 2026

Niveau physique : Facile

Niveau technique : T2

Nombre de personnes : 9 (y compris l'organisatrice)

Début de validation des inscriptions : 15/10/2026

Autrans est un charmant village du Vercors à 1000m d'altitude. Le temps est en général clément et le dénivelé modéré. Vous pourrez profiter d'une ambiance montagnarde dans un hôtel confortable.

Mercredi 23 décembre :

Rendez-vous dans la **gare de Grenoble, devant le magasin de journaux, à 11h39**, heure de l'arrivée du TGV venant de Paris.

Un mini-bus nous attendra pour monter à Autrans.

Nous pique-niquerons dans une salle hors-sac et, en cas de neige, nous pourrions louer au village des raquettes pour les participants qui n'en ont pas.

Randonnée d'après-midi vers le Banc de l'Ours.

Dénivelé cumulé de montée : 150 m ; distance totale : 6,5 km ; durée effective de marche : 2h30.

Installation pour quatre nuits en demi-pension à l'hôtel *Au Feu de Bois* (chambres à deux ou trois lits avec salle de bain, draps, couettes, linge de toilette fournis).

Jeudi 24 décembre :

Randonnée vers Méaudre par la Croix des Albans et retour par le plateau.

Dénivelé cumulé de montée : 300 m ; distance totale : 13 km.

Le soir : réveillon de Noël à l'hôtel.

Vendredi 25 décembre :

Montée à la cabane de Nave puis sur les crêtes, redescende sur le plateau de Gève. Une navette nous ramènera à Autrans.

Dénivelé cumulé de montée : 500 m ; distance totale : 11 km.

Samedi 26 décembre:

Randonnée vers le refuge des Feneys par le sentier des Combettes et retour par la combe Payraud.

Dénivelé cumulé de montée : 500 m ; distance totale : 11 km.

Dimanche 27 décembre :

Randonnée vers le refuge de Gève et retour par la forêt.

Dénivelé cumulé de montée : 277 m ; distance totale : 10 km.

En fin d'après-midi, un mini-bus nous ramènera à la **gare de Grenoble pour 18h15** environ.

Transports

Le voyage aller jusqu'à Grenoble et le retour depuis Grenoble sont à la charge et à l'initiative de chacun.

Aller : départ de Paris-Gare de Lyon **mercredi 23 décembre à 7h50**, arrivée à Grenoble à 11h39 (avec changement à Lyon)... ou un train plus tôt.

Retour : départ de Grenoble **dimanche 27 décembre à 18h46**, arrivée à Paris-Gare de Lyon à 21h47 (direct)... ou un train plus tard.

Hébergements, restauration

L'hébergement est à l'hôtel *Au Feu de Bois* à Autrans. Les chambres sont de 2 ou 3 lits, avec une cloison entre deux parties de la chambre et une salle de bain dans chaque chambre.

Les petits-déjeuners et les dîners seront pris à l'hôtel, en demi-pension.

Les pique-niques de midi seront achetés sur place au jour le jour.

Difficultés

Ce séjour est destiné à des randonneurs pratiquant régulièrement la marche. Le rythme sera toujours lent avec beaucoup d'arrêts.

Je contacterai les inscrits une semaine avant le départ pour mettre au point avec vous le matériel à emporter. S'il y a besoin de raquettes, je vous le dirai. S'il faut en louer sur place, nous le déciderons ensemble. Si vous n'avez jamais chaussé de raquettes, ce sera une bonne occasion pour essayer.

Équipement : *Ces cinq jours sont « en étoile », c'est-à-dire que nous pourrions laisser des affaires à l'hôtel. Un sac à dos pour la journée suffit.*

- ☐ raquettes (s'il y a suffisamment de neige ; possibilité de les louer sur place)
- ☐ chaussures de randonnée en moyenne montagne.
- ☐ bâtons de randonnée
- ☐ guêtres éventuellement
- ☐ gants chauds et imperméables
- ☐ bonnet
- ☐ sous-vêtements chauds (de préférence en fibre évacuant la transpiration)
- ☐ vêtement chaud (type veste polaire)
- ☐ vêtement imperméable et coupe-vent (type veste Goretex)
- ☐ pantalon de randonnée hivernale
- ☐ sur-sac (pour le sac à dos)
- ☐ gourde ou thermos
- ☐ petite lampe de poche
- ☐ lunettes de soleil et crème solaire
- ☐ petite pharmacie personnelle
- ☐ chaussures légères pour le soir et le train

- ☐ nécessaire de toilette
- ☐ bouchons d'oreille éventuellement.
- ☐ pique-nique du mercredi midi.

Dépense totale à prévoir : 420 €

Cette somme comprend : quatre nuits en demi-pension à l'hôtel, le réveillon de Noël, le mini-bus d'aller et de retour, les frais du CAF Île de France

Cette somme ne comprend pas : le voyage aller-retour jusqu'à Grenoble, les pique-niques du midi, les boissons.

La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés qui ne seront pas perçus tout de suite. Les places seront attribuées à partir du 15 octobre selon les règles de priorité du club.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#)

À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.

Si un accident grave survient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du club. Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>